



## **Soutien à la démocratie dans les pays francophones**

### **Création à Québec du RECEF, le Réseau des compétences électorales francophones**

Québec, le 24 août 2011– Le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), un regroupement international des administrateurs d'élections de l'espace francophone qui veulent favoriser des scrutins libres, fiables et transparents, a été lancé aujourd'hui à Québec lors d'une cérémonie officielle présidée par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon. Au terme d'une assemblée constitutive dont le Directeur général des élections du Québec a été l'hôte, le Réseau a notamment adopté des statuts, élu un président et les membres d'un Bureau. Le général Siaka Sangaré, Délégué général aux élections du Mali est devenu le premier président du RECEF. Il a également été convenu que le siège social du Réseau sera à Québec et que son secrétaire général sera le DGE, M. Jacques Drouin. Les travaux débutés lundi ont regroupé douze administrateurs d'élections et mèneront le Réseau vers sa première assemblée générale.

Le RECEF a été créé à l'initiative conjointe de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), et du Directeur général des élections du Québec. Pour accompagner la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako, l'OIF soutient les actions d'une quinzaine de réseaux d'expertises favorisant un renforcement de la vie démocratique, des droits humains et de la paix dans les pays francophones. Le RECEF est quant à lui le fruit d'efforts déployés depuis plusieurs années dans le but de créer un cadre d'échange permettant aux commissions et administrations électorales des membres de partager une expertise et des expériences positives dans le domaine électoral. « Notre objectif principal est de contribuer à ce que l'organisation et la tenue des élections sur le territoire d'un État ou d'un gouvernement membre de la Francophonie s'effectuent dans la plus grande transparence possible », a indiqué le président du Réseau. Pour atteindre ce but, le RECEF s'emploiera à :

- soutenir ses membres dans la mise en place d'institutions électorales pérennes, neutres, autonomes et indépendantes;
- favoriser le professionnalisme par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques;
- promouvoir la pleine participation des citoyennes et citoyens aux scrutins;
- encourager la recherche relative aux élections;

- établir et approfondir des partenariats avec toute institution ayant des fins compatibles avec celles du RECEF;
- réfléchir aux nouveaux enjeux électoraux et aider les membres à y faire face.

La mise en œuvre de programmes de coopération, la mise en place d'un forum d'échanges, d'une bibliothèque virtuelle et d'une banque d'experts, la réalisation de différents mandats d'assistance technique font partie des moyens que le Réseau emploiera pour atteindre ses objectifs. Des aspects des élections aussi concrets que la tenue des activités préélectorales, la constitution d'une liste électorale, la représentation électorale, la formation du personnel électoral et l'information aux électrices et électeurs, le financement des partis politiques ou la gestion du matériel électoral seront notamment au centre des échanges entre les membres du RECEF. Le Réseau pourra aussi contribuer à l'élaboration de lois encadrant les scrutins, à une meilleure administration de cette législation, ainsi qu'à la consolidation des commissions et des administrations électorales.

Son Excellence M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie se félicite de la création du RECEF. «Compte tenu des situations électorales difficiles dans un si grand nombre de pays francophones et de la nécessité absolue de normaliser et de crédibiliser la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, j'attends beaucoup de l'action du RECEF » a-t-il déclaré. Il a précisé que l'OIF apportera un soutien déterminé à ce réseau pour que celui-ci puisse apporter à nos pays des réponses concrètes et utiles à leurs problèmes électoraux.

En mission en Asie, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Madame Monique Gagnon-Tremblay, a également tenu à saluer la naissance du Réseau : « La création du RECEF s'inscrit dans le développement de réseaux institutionnels francophones en matière de paix, de démocratie et de droits humains et pour lequel le Québec a joué un rôle déterminant. Le ministère des Relations internationales appuiera fermement le nouveau réseau qui, j'en suis sûre, se révélera efficace pour contribuer à la consolidation de la démocratie dans les pays francophones. »

Le secrétaire général du RECEF et directeur général des élections, M. Jacques Drouin, pour sa part, se réjouit de voir enfin conjugués les efforts des diverses organisations qui ont à cœur le partage d'expertises en matière électorale dans le monde francophone. «Nous avons toujours pris part à ces activités dans un souci constant de collaboration et de partage, et ce, dans le plus grand respect des institutions démocratiques et de la souveraineté des pays avec lesquels nous étions partenaires. Je dois dire d'ailleurs que ces échanges sont très enrichissants».

Source : Denis Dion  
Agent d'information  
(418) 644-3320 ou 1 888 870-3320  
[ddion@dgeq.gc.ca](mailto:ddion@dgeq.gc.ca)